

Zeitschrift: Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta numismatica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Numismatische Gesellschaft

Band: 1-3 (1949-1953)

Heft: 7

Artikel: Un banc de changeur dans une chronique suisse

Autor: Martin, Colin

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-170179>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

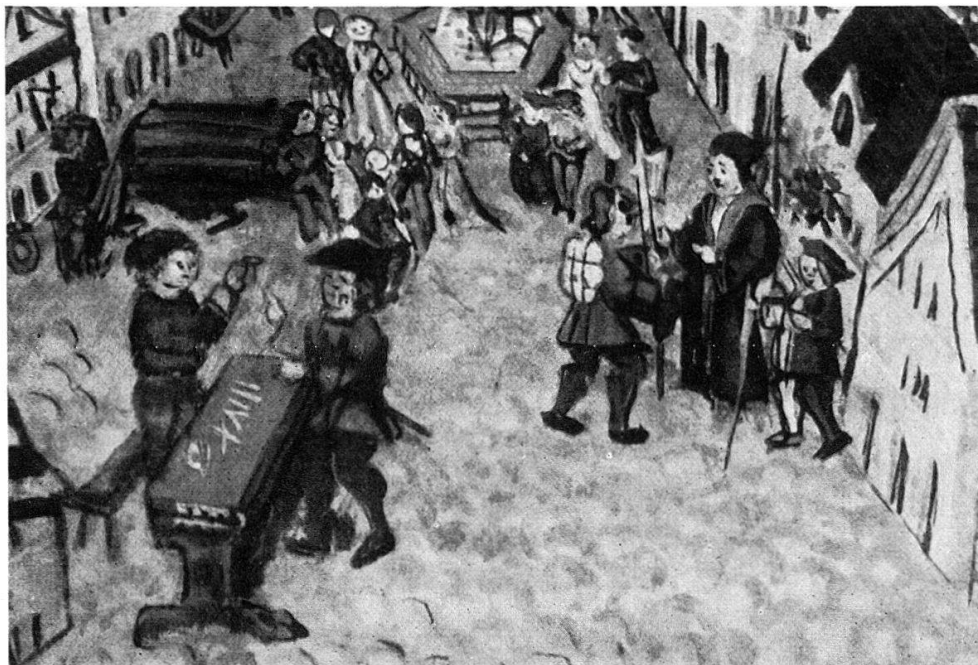
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COLIN MARTIN

UN BANC DE CHANGEUR
DANS UNE CHRONIQUE SUISSE



Il est bien connu qu'au moyen âge les changeurs, comme tout autre commerçant, dressaient un banc sur la place de foire pour y exercer leur négoce. De leur «banc» furent dérivés, au cours des âges, les mots de: banque et de banquier.

La Chronique lucernoise de Diebold Schilling, représente, à n'en pas douter, un de ces banquiers de la fin du 15^e siècle. Il n'a pas été remarqué par les commentateurs de l'édition illustrée, parue à Genève en 1932. Diverses raisons nous permettent de penser que c'est bien un banquier que l'enlumineur a voulu représenter au folio 69 (planche 85).

La suscription de ce folio attire déjà notre attention:

«Wie die von Mülhausen mit der herschafft uneins
wurdend umb zweyer Basel plapart willen»

Relatant un conflit d'argent, le chroniqueur, tout naturellement, a voulu l'illustrer par ce qui symbolise le mieux la question litigieuse: un banc de changeur, qu'il a mis, fait intéressant, bien en évidence au tout premier plan.

Observant attentivement le banc, on peut remarquer qu'aucun objet ne repose sur lui. Le dessin, que nous commentons ci-après, n'est pas en relief. Comment l'interpréter? Incontestablement, le dessinateur a voulu représenter une table de compte. S'il n'a pas placé les chiffres – romains – dans leur position vraie, c'est qu'ils eussent été illisibles. Il les a dessinés ostensiblement de telle manière qu'on puisse les discerner sans peine. Voilà un indice de plus que le chroniqueur a voulu illustrer un changeur.

Que signifient ces chiffres dont le premier est peu lisible sur le cliché, mais dont nous avons vérifié récemment la lecture sur le précieux original conservé dans la nouvelle Bibliothèque centrale de Lucerne: C X V 1 1 1 (pour \bar{x})? Ce sont ceux qu'on retrouve sur les tables de compte dont, par exemple, le Musée Historique de Bâle possède

deux beaux exemplaires souvent cités. Elles servaient d'abaques pour les opérations arithmétiques qui s'effectuaient au moyen de jetons.

Remarquons enfin la position très particulière du personnage – le changeur – debout, à gauche devant sa table. Que fait-il, les deux mains levées ? A n'en pas douter, il tient, de l'une, sa balance de changeur, au moyen de laquelle il vérifie le poids d'une pièce que lui présente le personnage debout à droite. Cette position du personnage de gauche est si caractéristique qu'on ne saurait lui attribuer une autre interprétation bien que la balance elle-même ne soit pas discernable.

Fantaisie que tout cela, nous dira-t-on ! Et pourtant, le texte de ce folio vient lui aussi nous apporter un élément non négligeable. Que dit-il ?

«Küffer Hans, dienstknecht.... begärt und bat sinen meister
um sin lidlon ze geben und nach marczal usszerichten,
traf sich an rächnung VI Baselplapart. Der Meister
wolt im aber nie me dann vier plaparten geben...»

Ainsi donc, le litige portait sur le calcul du salaire d'un ouvrier étranger, qui le réclamait au poids de marc – nach marczal. Seul un changeur pouvait effectuer cette opération bancaire. Le symbolisme si caractéristique de cette chronique voulait que l'on illustrât, à côté du plaignant, quittant Mulhouse, son maître, qui est probablement le personnage debout à droite de la table du changeur, et le changeur lui-même, qui l'avait si mal renseigné. En effet, la suite de la chronique nous apprend que le paiement du salaire de VI plapparts de Bâle, réclamé par Küfer Hans, lui fut intégralement offert peu après.